

Département de la Loire-Atlantique (44)

Commune de Haute-Goulaine

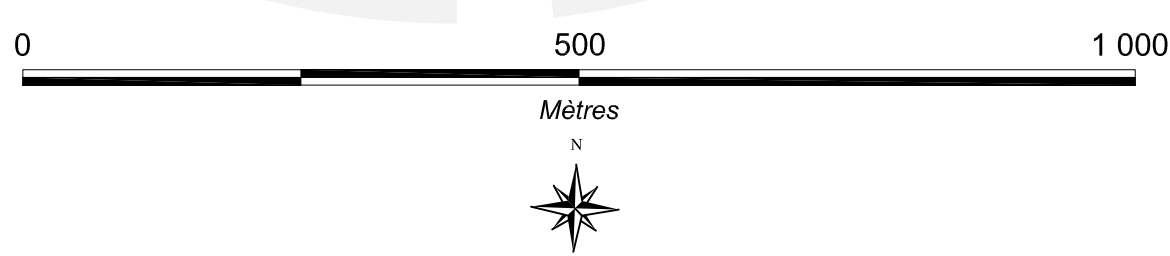
PLAN LOCAL D'URBANISME

5.5. Marges de recul



Prescription	Arrêt	Approbation
09.10.2009	17.05.2013	21.02.2014

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal, réuni en séance le 21.02.2014



Secteurs affectés par le bruit dans lesquels des prescriptions d'isolement acoustique ont été édictées :

- 250m par rapport à la RN 249
- 100m par rapport à la RD 149 et RD 115

Dispositions d'urbanisme applicable aux Routes Départementales hors agglomération :

	Marges de recul (par rapport à l'axe) :	Restrictions d'accès :
	Habitat : 100 m Activités : 50 m	Accès interdits
	25 m	Accès interdits
	25 m	Accès autorisés sous réserve de leur sécurité

Marge de recul

